

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 11 mai 2009

Président: *M. Philippe LEVEQUE par délégation de M. Yves JEGO*

Présents : *MMES : TIMON, PESALOVO, PINEAU, JACQUIER, JAMET, DREZE, GADEAU, GAUTHIER, FOURNALES et*

MM : VILLETTE, GERIN, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAUX, SENOBLE, RAVETTO, METAY, DEMELUN, PATY, LIORET, LEFIER, POILE, EVEN, BEZANGER, LEVEQUE, FONTAINE, LECHNER, JACQUIER, CHEREAU, ALBOUY-GUIDICELLI, CAHIN, GARCIA, GAULTIER, VALLEE, TYCHENSKY, AUTHIER, GORACY, HUSSON, BENARD, MAILLARD, TROUVE, RUIZ et BAZIRE.

Absents représentés : *M. MAILIER par Mme DREZE
M. SEMELLE par M. VALLEE
Mme DE SAINT LOUP par M. HUSSON*

Absents excusés : *MM. JEGO, ANDREINI, BLANCHARD et Mme PIETROBON, DUPRE*

Mme TIMON a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

♦ le procès verbal n° 46 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 30 mars 2009.

Autorise à l'unanimité:

◆ le Président ou son délégataire à acquérir puis à revendre les terrains situés sur la zone des bords de l'Yonne.

Accepte à l'unanimité des suffrages exprimés :

◆ le versement d'une subvention unique de 9500€ à l'association SPL MIREM

Approuve à l'unanimité :

◆ les décisions modificatives relatives aux budgets 2009 :

- Principal
- ZAC des Rougeaux
- ZAC Langevin
- ZAC de Saint Donain
- Lotissement de Merlange

Décide à l'unanimité:

◆ d'approuver l'opération d'aménagement d'une voie de retournement pour les bus devant le lycée A. Malraux à Montereau Fault Yonne et d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions auprès du STIF au taux maximum.

Approuve à l'unanimité :

◆ le programme des travaux de démolition de la station d'épuration d'Esmans et autorise M. le Président à solliciter les subventions auprès des potentiels partenaires financiers.

Autorise à l'unanimité des suffrages exprimés:

◆ M. le Président ou son délégataire à demander une dérogation pour commencer les études avant notification des conventions financières et à solliciter les éventuelles subventions relatives au financement de la mise en place d'un plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Salins.

Valide à l'unanimité:

◆ le principe de délégation par affermage du service public de l'eau potable du secteur de La Grande Paroisse dont l'échéance est portée au 31 mai 2015.

Accepte à l'unanimité :

◆ l'avenant n° 2 en moins value sur le marché ISS Espaces Verts (lot n°2) des travaux de la ZAC des Rougeaux.

Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés:

◆ la constitution du jury relatif au marché à bons de commande de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement.

Instaure à l'unanimité:

◆ la prime technique de l'entretien, des travaux et de l'exploitation au profit des agents du cadre d'emplois des contrôleurs de travaux.

Fixe à l'unanimité:

◆ les tarifs des nouveaux services du camping de la Base de Loisirs de La Grande Paroisse.

Décide à l'unanimité:

◆ de solliciter l'attribution de la Dotation de Développement Rural pour la liaison routière de la RD 403 à la zone du Bréau à Varennes sur Seine, au taux maximum.

***Pour le Président,
Le^r Vice-Président Délégué***

Jean TYCHENSKY